

ORDRE IRRÉVOCABLE ET NANTISSEMENT

POUR BONNE ET VALABLE CONSIDÉRATION, que le (la) soussigné(e) reconnaît avoir reçu et en être satisfait, le (la) soussigné(e), à titre de garantie pour toutes sommes dues par le (la) soussigné(e) à **Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.**, cède, transfère et nantit par les présentes à **Industrielle Alliance, Assurances et services financiers inc.** toutes sommes, en capital ou intérêt, qui sont ou seront payables en vertu du ou des billet(s) promissoire(s) totalisant 400 000 \$ canadiens (« le billet des fonds ») émis au nom du (de la) soussigné(e) par le gouvernement fédéral du Canada en qualité de mandataire des différents fonds agréés provinciaux (« les fonds »).

Le (la) soussigné(e) donne instruction irrévocable aux fonds et au gouvernement fédéral en qualité de mandataire, de verser tout montant en capital et intérêt dû ou devenant dû en vertu du billet des fonds à **Industrielle Alliance, Assurances et services financiers inc.**, 1080, route St-Louis, Ville de Québec (Sillery), G1K 7M3, que ces sommes soient reçues directement des fonds ou d'un gouvernement provincial à titre de garant du billet des fonds ou de toute autre combinaison. Cet ordre irrévocable et ce nantissement, ayant été donnés pour bonne et valable considération, s'avèrent irrévocables et ne peuvent être retirés, annulés, amendés ou modifiés sans le consentement écrit préalable de **Industrielle Alliance, Assurances et services financiers inc.** et celui de ses cessionnaires. Cet ordre irrévocable et ce nantissement s'appliquent en faveur du (de la) soussigné(e) et lient ce(tte) dernier(ère) ainsi que ses héritiers, successeurs, exécuteurs, cessionnaires et ayant-droits.

Le bénéfice du nantissement et de l'ordre de paiement aux présentes ainsi que de la garantie sur le prêt consentie à **Industrielle Alliance, Assurances et services financiers inc.** par le (la) soussigné(e) pour financer une partie du placement fait dans les fonds en vertu du programme fédéral des investisseurs immigrants, peut être cédé et transféré par **Industrielle Alliance, Assurances et services financiers inc.** à toute autre partie. Sur réception d'un avis à l'effet d'une telle cession par **Industrielle Alliance, Assurances et services financiers inc.**, lesdits fonds devront irrévocablement payer au cessionnaire toutes sommes que les fonds seraient autrement tenus de verser à **Industrielle Alliance, Assurances et services financiers inc.**

Le nantissement, l'ordre de paiement et la procuration contenus aux présentes seront régis et interprétés en conformité avec les lois de la province de l'Ontario et les lois du Canada applicables en vertu des présentes. **Industrielle Alliance, Assurances et services financiers inc.** et le (la) soussigné(e) reconnaissent et acceptent que les tribunaux de l'Ontario seront seuls compétents pour régler tout différend ou toute réclamation entre les parties.

Cet ordre irrévocable et ce nantissement s'appliquent en faveur du (de la) soussigné(e) et lient ce(tte) dernier(ère) ainsi que ses héritiers, successeurs, exécuteurs, cessionnaires et ayant-droits.

Dans l'éventualité où une partie du présent document serait jugée illégale ou non exécutoire, elle sera détachée du reste du document et les termes et conditions restantes demeureront pleinement exécutoires.

EN FOI DE QUOI, le présent ordre de paiement et nantissement a été signé ce ____^e jour de _____ 20 ____.

L'emprunteur :

Signature de l'investisseur

Nom de l'emprunteur (investisseur) : _____

Adresse : _____

Signé en présence de :

Signature du témoin

Nom du témoin : _____

Adresse : _____